

# DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE ÉTUDIANTE

2025/2026



# Enseignement supérieur sur l'Agglomération d'Aurillac et dans le Cantal

## Rentrée 2025/2026

Les étudiants contribuent pleinement à l'attractivité et au dynamisme du territoire. Dans l'Agglomération d'Aurillac, et plus largement dans le Cantal, ils bénéficient d'un éventail de formations variées, reconnues et innovantes, ainsi que d'une vie étudiante conviviale, favorisée par la proximité et l'implication des acteurs locaux.

Cette année, 1 650 étudiants ont rejoint les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération. À l'échelle départementale, en incluant Mauriac et Saint-Flour, les effectifs se rapprochent dès 1800 étudiants.

La rentrée universitaire 2025/2026 se distingue également par l'évolution de l'offre de formation, portée par une coopération renforcée entre les acteurs de l'enseignement, le tissu économique et la recherche locale, et par la poursuite des investissements bâtimentaires.



# Des indicateurs **toujours favorables**

À la rentrée, le pôle d'enseignement supérieur d'Aurillac accueille 1 623 étudiants répartis dans ses différents établissements. Les formations proposées, allant du Bac +1 au Bac +5, couvrent une vaste palette de disciplines : sciences de la vie, gestion, agroalimentaire, microbiologie, technologies industrielles, science des données, communication, arts, danse, santé, éducation, numérique, webmarketing, informatique, métiers de l'enseignement et de la formation, hôtellerie... Une offre diversifiée et reconnue pour sa qualité d'enseignement.

À l'échelle départementale, l'enseignement supérieur s'organise autour du pôle principal d'Aurillac, complété par les sites de Saint-Flour et Mauriac.

Autant d'opportunités pour :

- permettre aux jeunes du territoire d'accéder à des études supérieures qu'ils n'auraient pas envisagées sans une offre de proximité,
- attirer des étudiants venus d'autres régions de France,
- renforcer les dynamiques économiques, sociales, démographiques et l'attractivité du Cantal.

La rentrée 2025/2026 marque également l'évolution de l'offre de formation (*cf. ci-après « Les Formations »*), avec la création d'un nouveau cursus de niveau Bac +2 en lien avec les spécificités locales :

- ouverture du BTSA Anabiotec au Lycée agricole Georges Pompidou. Il s'inscrit en cohérence avec le Pôle d'Excellence Microbiologie en proposant un module spécifique à la production de probiotiques. Pour cette rentrée, déjà 14 étudiants sont inscrits en formation initiale et 5 en alternance.

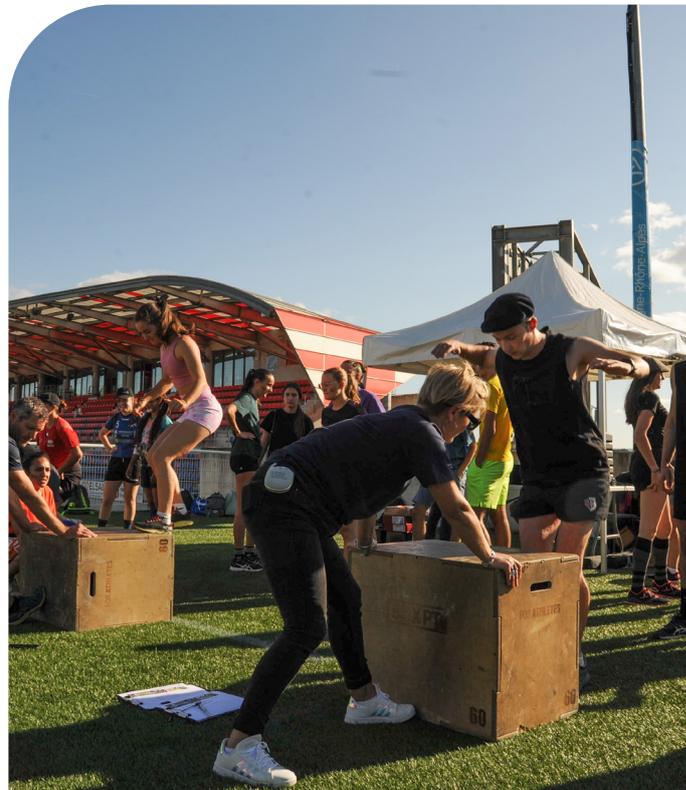


## Les Rendez-Vous Étudiants 2025 seront sportifs, ludiques et culturels !

Initiés en 2013 par l'Agglomération d'Aurillac, pour fêter la rentrée et valoriser les marqueurs sportifs, culturels et conviviaux du territoire, les Rendez-Vous Étudiants sont de retour cette année au Stade Jean Alric et sur l'Esplanade Michel Crespin.

Les défis ludiques et sportifs prendront de nouveau place sur la pelouse du Stade Jean Alric avec des activités fédératrices, amusantes et accessibles à tous (bubble-foot, tir à l'arc...). Le lendemain, cette édition célébrera à nouveau le lien intime qui lie ces Rendez-Vous aux arts de la rue, avec le spectacle SALTO, un défi de haute voltige proposé à 21 h sur l'Esplanade Michel Crespin par la compagnie El Nucleo. S'en suivra un DJ set enflammé proposé par ABAL2BAL qui transformera la place du cinéma en piste de danse.

Bénéficiant du soutien financier du CROUS Clermont Auvergne, de l'association Eclat, des établissements d'enseignement supérieur de l'Agglomération d'Aurillac et des entreprises Crédit Agricole Centre France, Polygone, Qualipac, Agrolab's et le soutien matériel du Conseil départemental du Cantal, de la Mairie d'Aurillac, des entreprises Abeil, Leclerc Aurillac, Brasserie 360, Stade Aurillacois Cantal Auvergne, Cinéma Le Cristal, SATPA, Montagne et Randonnée, cet événement généreux est avant tout une aventure collective, créatrice de liens pour valoriser les atouts du territoire auprès des étudiants et des habitants.



## Un moteur pour l'attractivité du territoire

L'enseignement supérieur et la vie étudiante représentent un moteur essentiel pour conforter l'attractivité du territoire. 60 % des étudiants ne sont pas originaires du département et découvrent, avec leurs

études, les atouts de l'Agglomération d'Aurillac et du Cantal :

- avantages de la proximité, que ce soit avec les enseignants, les acteurs économiques, les services, les loisirs, leur environnement naturel... ;
- qualité et richesse des équipements, de la vie associative, culturelle et sportive, des paysages et espaces préservés, des activités de pleine nature...

Les plus de 1 600 étudiants dynamisent la vie locale, par leur enthousiasme, leur contribution à l'activité économique, sociale, culturelle. Ils constituent également un vivier de compétences pour les entreprises (via les stages, ainsi que des projets de recherche), mais encore un vivier démographique et d'innovation.

Le pôle d'enseignement supérieur est donc déterminant pour le territoire et constitue un terrain de convergences sans faille de tous ses acteurs, institutionnels et privés. Les collectivités territoriales jouent pleinement la carte de la complémentarité (cf. « *La Vie étudiante* » et « *Participation financière des collectivités* ») :

- le Département sur l'investissement et la gestion des infrastructures de l'antenne universitaire, dont il est propriétaire, et le versement d'une subvention pour le fonctionnement ;
- Aurillac Agglomération sur l'animation de la vie étudiante, l'appui aux structures (CROUS Clermont Auvergne, SOLIHA), la mise à disposition d'agents auprès de l'Université et un complément de subvention.

Dans un rôle « d'assembleur », Aurillac Agglomération soutient la mise en synergie des établissements et des différents partenaires sur son territoire avec l'appui du Conseil départemental.

Soutenue par l'Etat et les collectivités, la création du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i) piloté par l'INRAe en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne, VetAgroSup et l'appui des entreprises concernées permet de capitaliser encore sur la richesse de l'écosystème Entreprises - Recherche - Formations dans ce secteur. Dans ce contexte ont été mis en place plusieurs parcours universitaires :

- un parcours Master 2 Microbiologie parcours Microbiologie Industrielle et Fermentation (MIF) en alternance à l'UCA existe depuis la rentrée 2024 (cf. « *Les Formations* »)
- un BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec - Lycée Georges Pompidou) voit le jour à la rentrée 2025.

En outre, l'UCA a créé un poste de Professeur d'Université (Chaire de Professeur Junior) spécifiquement pour le Campus Universitaire d'Aurillac depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 de façon à venir en appui au développement socio-économique du territoire et favoriser encore les liens entre acteurs académiques et industriels. La création d'un continuum de formations, de Bac+2 à Bac+5 et Doctorat, est une volonté portée par l'ensemble des partenaires.

# Les formations

Les formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur d'Aurillac Agglomération composent un large panel :

- **de domaines de compétences** : Commerce, Gestion, Comptabilité, Traiteur, Sciences de la vie, Technologie industrielle, Informatique, Science des données et cybersécurité, webmarketing, Communication, Arts, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, Santé, Sport, Hôtellerie-Restauration, ...
- **de diplômes** : BUT, BTS, DE, Licence professionnelle, Master 1 et 2, Certificat de Spécialisation (CS)...
- **de cursus** : formation initiale, en apprentissage ou en alternance.

Cette rentrée 2025/2026 est marquée par :

- l'ouverture d'un un BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec) au Lycée agricole Georges Pompidou

## Université CLERMONT-AUVERGNE

**Membre fondateur du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i)**

**Président : Mathias BERNARD**

## IUT CLERMONT-AUVERGNE

**Directeur de l'IUT : Eric AGBESSI**

**Référente du site d'Aurillac : Stéphanie BORNES**

## DÉPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 48

Site web : <http://iut-clermont.fr>

**Cheffe de Département : Janique SOULIE**

- BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) - 3 options :
  - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)
  - Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)
  - Gestion comptable, fiscale et Financière (GCF)

*Formation initiale ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)*

## **DÉPARTEMENT GÉNIE BIOLOGIQUE**

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 25

Site web : <http://iut-clermont.fr>

**Chef de Département : Abdel BELKORCHIA**

- BUT Génie Biologique

2 parcours :

- Agronomie

- Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies (SEE)

*Formation initiale ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)*

## **DÉPARTEMENT SCIENCE DES DONNÉES (SD)**

### **COLORATION CYBERSECURITE**

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 26

Site web : <http://iut-clermont.fr>

**Chef de Département : Paul-Marie GROLLEMUND**

- BUT Science des Données deux parcours :

- Exploration et modélisation statistique

- Visualisation , conception d'outils décisionnels

Ouvert à la rentrée 2019, le département Science des Données d'Aurillac propose un parcours universitaire spécifique qui développe les compétences essentielles pour la gestion informatique et des données, leur traitement statistique et l'information décisionnelle. La coloration en cybersécurité, en lien avec le big data et l'intelligence artificielle constitue la spécificité de la formation dispensée à Aurillac.

## **UFR BIOLOGIE en partenariat avec l'IUT**

### **MASTER 2 MICROBIOLOGIE, PARCOURS MICROBIOLOGIE INDUSTRIELLE ET FERMENTATION (MIF)**

Centre Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 47

Site web : <https://biologie.uca.fr/formation/master/master-microbiologie>

**Directeur de l'UFR biologie : Jean-Louis JULIEN**

**Responsable du Master : Cécile Lepère**

**Responsable du Parcours Microbiologie Industrielle et Fermentation : Stéphanie Bornes**

Formation en alternance (contrat d'apprentissage)

## **INSPE (INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION)**

Campus Universitaire d'Aurillac

25, rue de l'École Normale - 15000 AURILLAC

Tél : 04 43 79 11 52

**Directeur INSPE : Ludovic MORGE**

**Responsable : Betty FAURE**

- Master 1 et 2 MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation & Formation professionnelle des enseignants stagiaires, mention « enseigner dans le 1<sup>er</sup> degré » (professorat des écoles)
- Préparation au concours de recrutement de professeurs d'écoles (CRPE) « hors masters » dans le cadre d'un dispositif hybride et pilote à l'échelle académique
- Diplôme Universitaire (DU) « Enseigner dans le premier degré »
- Mise en ligne de la formation « Classes multi-niveaux et enseignement en réseau » à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

## **CAMPUS CONNECTE Cantal Auvergne** (cf. ci-après)

### **IFSI (INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS) en partenariat avec l'UFR de Médecine et des professions paramédicales**

Centre Hospitalier Henri Mondor

50, avenue de la République - 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 46 56 22

Email : ifsi@ch-aurillac.fr

**Directrice : Christine ZBORALSKI**

**Doyen UFR de Médecine et des professions paramédicales : Pierre CLAVELOU**

- Diplôme d'Etat d'infirmier :

La formation en soins infirmiers est ouverte : aux titulaires du baccalauréat ou de tous titres ou diplômes homologués au minimum niveau IV, après-préinscription sur Parcours-Sup ; aux candidats relevant de la formation professionnelle continue, après épreuves de sélection. Cette formation professionnelle s'étend sur trois ans alternant stage et formation théorique. Elle est sanctionnée par un diplôme d'Etat et un grade de licence.

## **LYCEE POLYVALENT MONNET-MERMOZ**

10, rue du Docteur Chibret - BP 535 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 45 49 49

Site web : [www.monnet-mermoz-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr](http://www.monnet-mermoz-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr)

**Provisseur : Éric POPIELAS**

- BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
- BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) - 2 spécialités :
  - Solutions Logicielles et applications métiers (SLAM)
  - Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux (SISR)
- BTS Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique (CIEL)
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)
- Licence pro Mécanique et Robotique, parcours robotique et jumeaux numériques
- Certificat de spécialisation (CS) : Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique (CIEL)

### **GRETA DES MONTS DU CANTAL** (Formation continue)

10, rue du Docteur Chibret - BP 535 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 45 49 50 - Fax : 04 71 45 49 51

Site web : [www.greta.ac-clermont.fr](http://www.greta.ac-clermont.fr)

**Proviseur : Laurent BOUILLIN**

- BTS en formation continue par alternance :
  - BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
  - BTS Comptabilité et Gestion (CG)
  - BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatisés (CRSA)
  - BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
  - BTS Métiers de l'eau (Mauriac)
  - BTS Maintenance des Systèmes (Saint-Flour)

### **LYCEE DE LA COMMUNICATION ST-GERAUD**

23, rue du Collège - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 48 28 18 - Fax : 04 71 48 39 05

Site web : [www.lycee-stgeraud.com](http://www.lycee-stgeraud.com)

**Proviseur : Bernard LAURENT**

- BTS Communication (Bac +2)
- DN MADE, Diplôme National Métiers d'Arts et Design (Bac +3)
  - Graphisme, spécialité graphisme et image
  - Graphisme, spécialité objets éditoriaux plurimédia orientés spectacle vivant et médiation culturelle
  - Numérique, spécialité images numériques et narration
  - Matériaux, spécialité textile, savoir-faire éco-responsable, création et recherche
- Bachelor 3 Chargé de Marketing et communication
- Master Stratégie marketing et design digital

## **LYCEE GEORGES POMPIDOU - ENILV**

(ECOLE NATIONALE EN INDUSTRIE LAITIÈRE ET VIANDE)

Route de Salers - BP 537 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 26 60

Site web : [www.gpompidouenilv.fr](http://www.gpompidouenilv.fr)

**Directeur : Eric CAZASSUS**

**Partenaire du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i)**

- Certificat de spécialisation (CS) arboristes élagueurs
- Certificat de spécialisation (CS) produits fermiers
- Certificat de spécialisation (CS) technicien laitier
- BTSA ACS'AGRI : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole
- BTSA BIOQUALIM (ex STA - Science et Technologie des Aliments) - 2 options :
  - Produits Laitiers (PL)
  - Aliments et Processus de Transformation (APT)
- BTSA Anabiotec : Analyses Biologiques, Biotechnologiques, Agricoles et Environnementales (ouverture en septembre 2025 )
- BTSA Gestion Forestière

## **IFPP (INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE)**

8, rue Agricol Perdiguier - BP 713 - 15007 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 63 81 81

Site web : [www.ifpp15.com](http://www.ifpp15.com)

**Président : Thierry PERBET**

**Directrice : Muriel CANO**

Formations supérieures proposées par alternance :

- BTS Assistant de Gestion PME
- BTS Management Commercial Opérationnel
- DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

## **LA MANUFACTURE VENDETTA MATHEA FORMATION & MÉTIERS**

4, impasse Jules Ferry - 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 35 03

Site web : [www.la-manufacture.org](http://www.la-manufacture.org)

**Direction artistique : Link LE NEIL**

**Direction pédagogique : Vendetta MATHEA**

- Vision & Identité Artistique - Formation Artiste Danseur Professionnel
- *Diplôme d'Etat de Professeur de Danse (option contemporain) : suspendu pour la saison 2025/2026*

### **LYCÉE DES MÉTIERS RAYMOND CORTAT**

55, avenue Jean Chanal - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 60 60

Site web : [www.raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerrhonealpes.fr](http://www.raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerrhonealpes.fr)

**Directeur : François DEFRANCE**

- BTS Management en Hôtellerie Restauration (MHR)

## **LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR AURILLAC**

### **ENSEMBLE SCOLAIRE GERBERT**

Site web : [www.ensscolaire-gerbert.fr](http://www.ensscolaire-gerbert.fr)

### **AURILLAC FORMATION.COM**

Site web : [www.aurillacformation.com](http://www.aurillacformation.com)

### **CENTRE NATIONAL DE FORMATION AU TRES HAUT DEBIT**

17 boulevard du Vialenc - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 40 40

Site web : [www.formationfibroptique.fr](http://www.formationfibroptique.fr)

**Responsable : Sébastien CHEYVIALLE**

### **LE CAMPUS**

17 boulevard du Vialenc - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 40 40

Site web : [www.cantal.cci.fr](http://www.cantal.cci.fr)

**Responsable : Sébastien CHEYVIALLE**

## **LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE CANTAL**

### **lycée agricole LOUIS MALLET - EPLEFPA DES HAUTES-TERRES**

5, Route des Hautes Terres - Volzac - 15100 Saint-Flour

Tél. : 04 71 60 08 45

Site web : [www.lycee-agricole-stflour.fr](http://www.lycee-agricole-stflour.fr)

**Directrice : Maguy JOURDAN**

### **Lycée Polyvalent de Haute-Auvergne**

20 rue Marcellin Boudet- 15100 Saint-Flour

Tél. : 04 71 60 05 50

Site web : [www.lyceehauteauvergne.fr](http://www.lyceehauteauvergne.fr)

**Proviseur : Jean-Roch PIOCH**

### **MFR de Saint-Flour**

Route de Massalès - 15100 Saint Flour

Tél. : 04 71 60 07 62

Site web : [www.mfr-saint-flour.fr](http://www.mfr-saint-flour.fr)

**Directrice : Cécile RODDIER**

### **Lycée PUBLIC POLYVALENT de Mauriac**

12 rue du Collège - 15200 Mauriac

Tél. : 04 71 68 05 33

Site web : [www.lyceepolyvalentmauriac.fr](http://www.lyceepolyvalentmauriac.fr)

**Proviseur : Philippe BERLIN**

# Campus Connecté Cantal Auvergne

Permettre à des étudiants et des adultes de suivre, dans un même lieu, une formation à distance individuelle dispensée par n'importe quelle université française : tel est l'objectif du « Campus connecté ». L'ensemble des étudiants bénéficie d'un tutorat qui est assuré par des enseignants mais également par des étudiants volontaires en Master « Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation » de l'INSPÉ d'Aurillac. En mettant à disposition des infrastructures, du matériel et des connexions très haut débit, en offrant un suivi personnalisé pour accompagner les étudiants dans leur parcours, ce dispositif offre un cursus universitaire de qualité à distance et dans un environnement hautement favorable. Les étudiants sont aussi pleinement intégrés à la vie estudiantine et ont donc accès aux mêmes droits et services.

Le Conseil de perfectionnement qui s'est réuni début juillet, a permis de dresser le bilan de l'année universitaire écoulée. 48 étudiants étaient présents sur l'année universitaire 2024/2025 dont cinq à Saint-Flour. Une quarantaine d'étudiants est pressentie pour 2025/2026, dont trois sur le site de Saint-Flour et deux sur le site de Mauriac. Le dispositif d'accompagnement financier est désormais terminé (300 000 € sur 5 ans sur la base d'un budget prévisionnel de 531 900 €). Le Conseil régional n'a pas retenu le dossier de demande de financement au titre de l'appel à projet « Soutenir le développement territorial de l'enseignement supérieur en auvergne-Rhône-Alpes ».

Face aux enjeux que représente la formation pour les jeunes cantaliens et l'attractivité du département, l'accès à l'ensemble des cursus à distance est désormais possible grâce à des espaces dédiés et à un accompagnement méthodologique en présentiel de qualité. Cependant, afin d'assurer la pérennité de ce dispositif, des démarches de financement sont en cours. Dans ce cadre, une mobilisation du tissu économique est engagée, notamment à travers une matinée d'information à destination des industries co-organisée avec l'Agence Entreprises AURA, sur le thème : « Former autrement : la formation à distance, un atout pour les entreprises du territoire ».

Un nouveau partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est envisageable à partir de 2026 dans le cadre d'une convention triennale dont les contreparties ne sont pas encore connues.

Cette démarche partenariale répond aux enjeux du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire. Elle constitue une opportunité pour les jeunes Cantaliens hésitant à faire des études supérieures, pour les étudiants « décrocheurs » souhaitant se réorienter ou encore pour les adultes désireux de reprendre un cursus de formation.

Toutes les formations possibles sont en ligne sur le site : [www.fied.fr](http://www.fied.fr).

# Effectifs 2025/2026

## sur l'Agglo d'Aurillac

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Lycée Monnet-Mermoz	175	170	181	167	175	156	138	138	117	125
GRETA	21	11	19	13	36	48	50	73	53	36
Lycée Georges Pompidou - ENILV	76	101	77	88	91	65	85	114	123	147
Lycée de la Communication St-Géraud	186	175	178	177	189	208	211	235	244	242
Lycée Raymond Cortat	17	21	3	12			16	21	16	12
La Manufacture	38	41	23	39	35	47	35	34	25	69
IFPP	15	11	37	33	22	48	25	25*	80	64
UCA - IUT GEA	235	260	252	266	234	188	171	186	216	230*
UCA - IUT BIO	285	301	282	277	286	289	216	252	231	215*
UCA - IUT SD				46	78	66	70	92	100	105
UCA - Master Microbiologie									7	5
UCA - INSPE	29	54	44	30	29	75	75	81	72	87*
UCA - Campus Connecté					15	20	22	29	50*	49
IFSI	257	256	274	266	259	255	251	251	267	264*
<b>TOTAL</b>	<b>1 334</b>	<b>1 401</b>	<b>1 370</b>	<b>1 414</b>	<b>1 449</b>	<b>1 465</b>	<b>1 365</b>	<b>1 531</b>	<b>1 601</b>	<b>1 650</b>

\*Estimation

Le Pôle universitaire aurillacois compte cette année plus de 1 600 étudiants post bac, un effectif qui se maintient entre 2024 et 2025. L'enrichissement et la diversité de l'offre de formation proposée et une remarquable qualité de vie pour les étudiants apparaissent comme les principaux moteurs de cette tendance.

L'attractivité des formations proposées sur Aurillac est ainsi confortée. 60 % des étudiants ne sont pas originaires du Cantal et 43 % ne sont pas issus de la région Auvergne-Rhône Alpes. C'est le cas notamment des Départements Science des Données et Génie Biologique de l'IUT ainsi que de la Manufacture qui accueillent respectivement 88 %, 86 % et 99 % d'étudiants hors Cantal. L'élargissement du recrutement du Lycée Georges Pompidou est également à souligner, la part des étudiants non originaires du Cantal s'établissant à 60 %.

Si l'on prend en compte les formations proposées sur Saint-Flour et Mauriac, le département du Cantal accueille 1 796 étudiants.

# Le logement étudiant et la restauration

Le logement et la restauration sont deux domaines complémentaires indispensables pour accompagner le développement de l'enseignement supérieur sur l'agglomération. C'est pourquoi l'Université, Aurillac Agglomération et le Conseil départemental du Cantal s'investissent pour conforter et renforcer une offre en phase avec les besoins et attentes des étudiants.

## Résidences universitaires et offre de logement

Comptant 165 logements, la résidence universitaire « Roger Besse » constitue un véritable pôle d'hébergements étudiants répartis sur 4 bâtiments situés à proximité de l'IUT, de l'INSPE et du lycée Georges Pompidou - ENILV. Gérée par la SA HLM Polygone, elle a fait l'objet de plusieurs extensions et propose des studios et appartements à l'équipement fonctionnel ainsi que des services (conciergerie, salle de musculation, buanderie, stationnement...).

Par ailleurs, 150 autres logements, également situés à Aurillac, sont mis à disposition des étudiants par la SA HLM Polygone, Cantal Habitat, l'association Habitat Jeunes Cantal et l'IFPP. Une offre privée existe également sur le marché.

## Le Guichet unique d'accueil / Logement

Aurillac Agglomération propose aux étudiants un guichet unique d'accueil et d'information principalement centré sur le logement. Ce service, confié à SOLIHA Cantal en partenariat étroit avec Polygone et Cantal Habitat, est financé par Aurillac Agglomération à hauteur de 11 500 € par an.

Ouvert toute l'année, il permet de renseigner aussi bien les non-boursiers que les boursiers, même si l'une des missions prioritaires consiste à affecter des logements aux bénéficiaires sur critères sociaux, en lien avec les deux bailleurs, Polygone et Cantal Habitat.

En 2025, ce sont 70 étudiants qui ont été accompagnés par SOLIHA à la recherche d'un logement. Les étudiants accompagnés visent par ordre de priorité des logements à faible loyer, proches du lieu d'étude, meublés.

De plus, dans ce cadre, Aurillac Agglomération travaille à la qualification des logements meublés privés. La labellisation « Meublé Certifié » s'inscrit dans une politique globale d'attractivité de l'habitat et est gage du respect du cadre légal et de la qualité thermique du logement. Ce nouveau label ambitionne donc une montée en gamme du parc locatif privé afin d'offrir aux étudiants des logements confortables et adaptés à leurs besoins.

## SOLIHA Cantal

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

Tél « étudiants » : 07 56 36 40 67

Email : logementetudiant15@solihacantal.fr

Les étudiants peuvent également retrouver toutes les infos autour du logement sur [www.aurillacagglomeration.fr/fr/logement-etudiant](http://www.aurillacagglomeration.fr/fr/logement-etudiant). Des fiches d'informations et conseils pratiques y sont en ligne.



## Le Crous Clermont Auvergne

Le Crous Clermont Auvergne gère directement la restauration universitaire du site d'Aurillac, c'est un atout important pour la vie étudiante et le développement de l'enseignement supérieur sur le site.

### **RESTO U' AURILLAC**

**25 rue de l'Ecole Normale (IUT) – AURILLAC**

**Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30**

Déjeuner sur place, avec un repas complet, au tarif étudiant :

3,30 € (non boursier) – 1 € (boursier ou en situation de précarité)

Avec 220 places assises, le Resto U' accueille les étudiants mais aussi les personnels administratifs, les enseignants du Campus Universitaire, et les partenaires de l'Enseignement supérieur.

Le Département, propriétaire des locaux, et Aurillac Agglomération soutiennent le Crous Clermont Auvergne dans ses missions. Le Conseil départemental finance la construction et l'ouverture d'un nouveau restaurant universitaire sur le Campus Simone Veil en 2026.

Aurillac Agglomération verse chaque année une subvention pour accompagner cette restauration sociale, par définition déficitaire. L'équipe du restaurant est composée d'un directeur et de six agents de restauration.

### **RESTAURATION - CENTRE HOSPITALIER (IFSI) AGRÉE PAR LE CROUS**

**50 avenue de la République - Aurillac**

**Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h**

Un restaurant agréé n'est pas directement géré par le Crous mais bénéficie d'un agrément de la part du Crous et s'engage à appliquer les tarifs étudiants nationaux. Les étudiants paient ainsi le repas au tarif social étudiant : 3,30 € (non boursier) / 1 € (boursier ou en situation de précarité).

# La Vie Étudiante

Pour faciliter l'intégration et le quotidien des étudiants, le service Développement territorial d'Aurillac Agglomération développe des actions spécifiques et appuie et valorise celle des différents acteurs et partenaires.

## Événementiel de rentrée : Les Rendez-Vous Etudiants '25

Afin de réserver un accueil chaleureux et festif aux jeunes qui ont choisi de poursuivre leurs études sur le territoire, Aurillac Agglomération propose à l'occasion de la rentrée « Les Rendez-Vous Etudiants ».

- des défis ludiques et sportifs le 16 septembre 2025 au Stade Jean Alric,
- une soirée festive proposée le 17 septembre sur l'Esplanade Michel Crespin : première partie réservée aux étudiants et partenaires et une seconde ouverte aux habitants avec :



**à 21 h : Spectacle « SALTO »** proposé par la compagnie El Nucleo

**à 22h30 : DJ set** par ABAL2BAL

*(lire par ailleurs communiqué spécifique)*

## Des rencontres préalables dans les établissements

Pour faire connaître les « Rendez-vous Étudiants » et l'offre d'ores et déjà disponible sur le territoire, le service Développement Territorial réalise, du 1 au 11 septembre, 16 interventions dans les différents établissements. L'occasion de présenter également l'agglomération et de valoriser la palette de services, de sports et d'activités culturelles proposée par les partenaires.

## Contribution Vie Étudiante et de Campus

La CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), versée par les étudiants, est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

En 2025, le Crous Clermont Auvergne finance les nouveaux « Dispositifs étudiants » organisés par Aurillac Agglomération, à hauteur de 5 000 €, dans le cadre de la CVEC.

## Des pages web dédiées

« [etudiantsaurillac.fr](http://etudiantsaurillac.fr) », c'est l'adresse à connaître pour retrouver toutes les infos utiles quand on est étudiant sur l'agglo d'Aurillac : astuces et conseils pratiques pour le logement, la santé, les transports, la vie quotidienne. Ces pages web développées par le service communication d'Aurillac Agglomération sont régulièrement enrichies ; les étudiants peuvent également retrouver toutes les infos sur la page sur les pages Instagram @etudiantsaurillac et Facebook « Etudiants Aurillac ».

## La Structure Info Jeunes

Info-Jeunes, située au rez-de-chaussée de la Médiathèque communautaire, informe, oriente et accompagne les jeunes de 11 à 30 ans pour trouver des réponses à toutes leurs questions dans des domaines multiples : Orientation, Formation, Emploi, Santé, Vie pratique, Loisirs... Une mine inépuisable provenant notamment du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ).

Au printemps, Info-Jeunes Aurillac-Agglo participe aux « Journées Nationales Jobs d'été » organisées et mises en place par le réseau Info-Jeunes partout en France en partenariat avec France Travail en proposant des offres d'emploi sur le territoire, des rencontres avec des professionnels, des ateliers pour les jeunes...

- Info-Jeunes Aurillac Agglo publie également son activité sur Facebook : <https://www.facebook.com/sij.caba>
- et sur Instagram : <https://www.instagram.com/infojeunesaurillacagglo/>

Le CROUS Clermont Auvergne a agréé et accompagne Info-Jeunes Aurillac Agglo qui est référent CROUS sur le département et peut ainsi renseigner les étudiants sur leurs dossiers social étudiant (DSE) ainsi que sur leur suivi de bourses.

## Les dispositifs du Département du Cantal en direction des étudiants...

- **Bourse enseignement supérieur** : aide attribuée aux étudiants boursiers (éligibles aux bourses d'Etat sur critères sociaux) dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 100 à 525 € (156 bénéficiaires en 2024-2025 pour un budget de 30 675 €).
- **Aide à la mobilité internationale** : aide attribuée aux étudiants boursiers partant étudier ou en stage à l'étranger (éligibles aux bourses d'Etat sur critères sociaux) dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 125 à 425 € (une vingtaine de bénéficiaires chaque année pour un budget de l'ordre de 4 000 €).
- **BAFA** : aide attribuée aux jeunes cantaliens de 17 à 25 ans. Aide de 80 à 120 € en fonction des revenus de la famille (une vingtaine de bénéficiaires en 2024-2025 pour un budget de l'ordre de 2 000 €).
- Le Conseil départemental est lauréat d'un appel à projet de l'Agence Auvergne Rhône Alpes Orientation « Soutien aux forums de l'orientation et des métiers 2025 ». Cet événement, organisé le 22 novembre prochain à l'Hôtel du Département, proposera des stands et des tables rondes.

Prioritairement destiné aux jeunes cantaliens ou non (16-25 ans) mais également ouvert aux personnes en reconversion professionnelle, cet évènement a pour objectifs de :

- maximiser les chances permettant aux jeunes qui le souhaitent de rester ou de venir faire leur études dans le Cantal,
- faciliter la découverte des métiers en tension. Trois secteurs sont ciblés : microbiologie, services à la personne et de santé, données numérique (gestion, analyse et protection),
- permettre aux entreprises / employeurs de promouvoir les postes et profils recherchés à court, moyen et long terme, auprès d'un public le plus large possible.

### ... et des autres jeunes

- **Chéquier activités PASSCANTAL** : pour tous les jeunes cantaliens âgés de 3 à 17 ans.

Pour 8 € : 100 € de chèques pour des activités sportives, culturelles ou de loisirs, sans conditions de ressources (10 641 chèquiers édités pour la saison 2024/2025). Le coût pour le Conseil départemental est de 520 000 €.

- **Bourse enseignement secondaire (collège)** : aide attribuée sous conditions de ressources aux collégiens pensionnaires ou demi-pensionnaires dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 75 à 150 € (290 bénéficiaires en 2024-2025 pour un montant de 32 650 €).
- **Service civique** : le Conseil départemental soutient l'engagement citoyen des jeunes grâce à une convention triennale avec UNIS CITE (22 jeunes sur 3 missions pour un montant de 25 000 € par an).

# Participation financière des Collectivités

Au-delà des services mis en œuvre, les Collectivités apportent également un soutien financier au Campus Universitaire. En effet, si le Pôle d'Enseignement supérieur de l'agglomération aurillacoise est aujourd'hui pleinement reconnu au plan national, cette réussite est le résultat d'une collaboration fructueuse entre l'Etat, les collectivités locales, la communauté universitaire et plus largement l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, et les entreprises du territoire. Sans cette mobilisation, sans cette union des moyens et des volontés, le développement de l'offre de formation post-bac ne serait pas mené à bien aussi efficacement.

Ainsi, depuis de nombreuses années, ce développement fait l'objet d'un partenariat entre l'Université Clermont-Auvergne (UCA), Aurillac Agglomération et le Conseil départemental du Cantal qui prend la forme d'une convention « Campus » renouvelée en 2022 pour une période de 5 ans. Cette convention permet d'affirmer l'ambition partagée des acteurs pour le développement du site universitaire d'Aurillac, en déclinaison de la politique territoriale portée par l'Université Clermont Auvergne qui a constitué un des piliers ayant permis la labellisation définitive I-SITE, depuis mars 2022. Ce label la positionne dans le cercle des 17 « Universités d'excellence » françaises appelées à déployer l'ensemble de leurs activités de recherche et de formation à l'échelle internationale et dans le top 11 des universités qui en région assurent une proximité et un rayonnement territorial. La convention permet également de définir les engagements et les participations financières de chacune des parties. Elle permet enfin de clarifier la gouvernance avec la mise en place d'un Comité Opérationnel de Campus, chargé de décliner les Orientations Stratégiques définies par le comité du même nom.

Aurillac Agglomération s'occupe du logement et du développement des services de Vie étudiante. Elle met également à disposition du « Campus d'Aurillac » quatre agents qui remplissent des missions mutualisées entre les établissements de l'antenne universitaire : reprographie, gestion et entretien des salles, bibliothèque, secrétariat. Cette mise à disposition est complétée par le versement d'une contribution de 16 500 € par an. Ainsi, en intégrant les frais de personnels, la mobilisation de l'Agglomération concernant la convention Campus s'élève à environ 138 000 €, à parité avec celle du Département.

Concernant le développement de la vie étudiante, Aurillac Agglomération soutient plusieurs actions liées à la rentrée étudiante, au logement ou bien encore à la restauration :

- L'organisation des Rendez-Vous étudiants, évènement phare de la rentrée étudiante, qui représente un budget d'environ 55 000 €, dont une part de financement de plus de 70 % de l'Agglomération.
- Aurillac Agglomération subventionne en fonctionnement le CROUS Clermont Auvergne à hauteur de 58 793 € en 2025.
- La mise en place d'un guichet unique d'accueil et d'information centré sur le logement étudiant, confié à SOLIHA Cantal en partenariat étroit avec Polygone et Cantal Habitat, est financé par Aurillac Agglomération à hauteur de 11 500 € par an.

Pour sa part, le Conseil départemental assure un versement annuel de 138 000 €, dont 38 000 € au bénéfice de la Fondation UCA. La subvention est destinée principalement à la prise en charge des déplacements des enseignants et de bourses de recherche. Propriétaire des infrastructures du pôle universitaire, le Conseil départemental les met à disposition de l'Université Clermont-Auvergne, ainsi que de CANOPE et du CROUS Clermont Auvergne. Les occupants prennent en charge les dépenses d'entretien et d'exploitation, l'UCA assurant la coordination au travers d'un gestionnaire de site.

Il est à noter par ailleurs que le Conseil départemental est partie prenante d'un hackaton, à l'initiative de la Fondation UCA et organisé par Pépité, le réseau des jeunes entrepreneurs de l'enseignement supérieur, au profit des étudiants cantaliens. Les mercredis 19 et jeudi 20 novembre prochains, les étudiants du Cantal se réuniront en équipe pour formaliser des solutions concrètes à des problématiques liées au « développement économique du Cantal ». Cet événement se déroulera à l'Hôtel du Département et permettra de mobiliser un maximum de 120 étudiants sur des enjeux départementaux tels que « l'attractivité et la dynamisation des centres villes et bourgs ruraux » ou « le recrutement et la fidélisation des talents en milieu rural ».

De manière opérationnelle, cette convention a permis la réalisation en 2025 des actions suivantes :

- Site du campus Simone VEIL

- Prise en charge des frais de déplacements pour les enseignants et de transports d'étudiants sur des projets hors campus (ex : visite d'entreprise),
- Amélioration des conditions de travail des enseignants et des étudiants (aménagement de salles de classe, mobilier BU...),
- Soutien aux équipes de recherches (matériel, accueil de stagiaire...),
- Soutien à la vie étudiante et promotion du Campus (lutte contre la précarité étudiante, projet Martin Luther King, campagne de communication de l'offre de formation ...).
- Action innovante à dimension internationale : colloque « ruralités et communauté apprenantes » organisé par l'INSpé au printemps.
- Etude architecturale préalable à la requalification du hall pour un montant de 5 880 €, sachant que dans le cadre du projet de requalification des espaces extérieurs porté par l'UCA, 35 000€ de maîtrise d'œuvre sont susceptibles d'être défalqués du montant de la convention au titre des reliquats de crédits sur les exercices antérieurs.

- Fondation UCA :

- Soutien à plusieurs chaires de recherches (Intelligence artificielle, cybersécurité, santé...) avec des ateliers ludiques autour de la cybersécurité proposés par deux enseignants chercheurs et une doctorante en informatique de l'Université Clermont-Auvergne auprès de plus de 150 collégiens cantaliens.
- Soutien à des projets de thèses portant sur « l'identification des produits fermentés ».

La Convention arrivant à son terme le 31 décembre 2026, l'année 2026 sera consacrée à la rédaction d'un nouveau document. La mise en synergie des dynamiques déjà engagées dans le cadre d'échanges réguliers doit se poursuivre, dans un cadre contractuel pluriannuel qui fasse référence aux enjeux et aux objectifs partagés.

Les besoins en locaux sur le Campus sont croissants avec l'arrivée du 3<sup>e</sup> département et la transformation des DUT en BUT. Il est donc nécessaire d'adapter le bâtiment ancien. En effet, construit dans les années 50, le bâtiment historique a connu divers réaménagements intérieurs sans que son aspect extérieur ne change.

Un programme de travaux important piloté par le Conseil départemental est actuellement cours sur le Campus et se caractérise par deux opérations distinctes mais qui seront engagées de manière concomitante.

- La première concerne l'amélioration des performances thermiques et la mise en accessibilité du bâtiment A et la création d'une passerelle reliant le restaurant universitaire au Bâtiment A, dont le coût des travaux est évalué à 6,8 M€.
- La deuxième concerne la construction d'un nouveau restaurant universitaire qui sera implanté sur le parking actuel des étudiants, dont le coût des travaux est évalué à 3,5 M€.

### **1. Travaux de performance thermique : Bâtiment A**

Concernant la performance thermique, un diagnostic a permis d'identifier les pistes d'amélioration qui concernent principalement l'isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries, réfection totale de la couverture, la ventilation sur sonde CO<sub>2</sub>, le changement de chaudière et une centrale photovoltaïque.

Démarrage des travaux : janvier 2024

Livraison estimée : 2<sup>e</sup> semestre 2026

Opération subventionnée :

- CPER pour un montant de 750 000 €
- Pacte Régional pour un montant de 250 000 €
- FNADT pour un montant de 450 000 €
- FEDER pour un montant de 1 133 120 €

Après le déplacement du restaurant universitaire dans ses nouveaux locaux, une réorganisation fonctionnelle de l'établissement devra être menée pour répondre aux besoins futurs de l'université et améliorer les conditions actuelles d'enseignement et de travail. Le préprogramme défini par UTOPISE fin 2024 a permis de définir les usages principaux du Campus, le fonctionnement et une réorganisation notamment à la suite du déménagement du restaurant universitaire.

### **2. Nouveau restaurant universitaire :**

Concernant la construction du restaurant universitaire, au regard de son état de détérioration, d'un fonctionnement difficile à améliorer dans les locaux actuels mais aussi de problèmes sanitaires, le

Conseil Départemental a donc décidé d'engager la reconstruction du restaurant du CROUS. Celui-ci sera implanté sur le parking actuel des étudiants. Le bâtiment d'une surface totale de 900 m<sup>2</sup> dont 350 m<sup>2</sup> seront dédiés à la salle de restauration aura une capacité de production de 450 rationnaires.

Le restaurant universitaire a une capacité de 228 places assises réparties entre la grande salle de restaurant du rez-de-chaussée et la mezzanine. A cela s'ajoutent un espace de libre-service et une cafétéria avec mange-debout et canapés. Une coursive périphérique constitue également un espace abrité pour la terrasse du restaurant pouvant accueillir quelques places assises supplémentaires.

Démarrage des travaux : juin 2024

Livraison estimée début 2026.

Opération subventionnée :

- CROUS pour un montant de 900 000 €

- CPER REGION pour un montant de 750 000 €

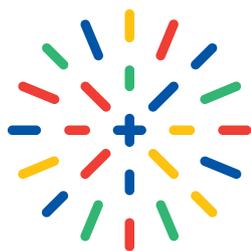
### **3. Parking étudiants**

Dans le cadre des travaux de construction du restaurant universitaire, un parking provisoire a été réalisé sur le terrain du Conseil régional durant l'été 2024 afin que les étudiants puissent se garer dès la rentrée de septembre 2024.

Des discussions ont été entamées avec les services de la Région pour pérenniser la mise à disposition. Le parking définitif d'un montant de 320 000 € HT sera financé en partie par la DSID 2024.

## CONTACT PRESSE

Service Communication Aurillac Agglomération  
04 71 46 86 22 / 06 88 84 39 61  
[com@aurillacagglo.fr](mailto:com@aurillacagglo.fr)



**AURILLAC  
AGGLO**  
unique / multiple - ensemble